
BUREAU DIRECTEUR

20 NOVEMBRE 2018 – CDHBY

Version : 2.0

Date : 23 octobre

PRESENTS : Messieurs Frédéric BADIN, Victor GARRIGUET, Fabien ROYER

ABSENTS EXCUSES : Mesdames Christine PETIT, Gaëlle FRANCISCO, Monsieur Pierre-Olivier LEVET

ASSISTE : Monsieur Laurent LE TRIONNAIRE

1. POINTS DEPUIS LE DERNIER BD

- Réception de la subvention de la CNDS pour 15 000 €, une confirmation sera tout de même demandée à la DDCS.
- Remboursement reçu par Orange sur les abonnements depuis le déménagement.
- Le bailleur de notre ancien local à Plaisir a restitué le dépôt de garantie.
- Réception d'une invitation pour assister aux vœux des départements 78 et 92 le 15 janvier 2019.
- Le Plaisir Hand Ball Club organisera au Palais des sports Pierre de Coubertin de Plaisir, le jeudi 13 décembre à 19h30, un match de Gala opposant Paris HB 92 au -18M SQYVGP.
- Dans le cadre de la visite des clubs, Montigny le Bretonneux a accueilli les représentants du comité et de la ligue le 29/10. Une soirée conviviale et très riche en échanges.

2. AIDE AUX CLUBS

Le groupe de travail valide les actions qui pourront être subventionnées :

- Les QPV*
- La féminisation
- Le développement vers les plus jeunes
- L'aide à la formation
- Le développement de l'arbitrage
- Le PPF* ou PPC**
- La structuration du club

Pour présenter la demande d'aide financière, les clubs devront compléter un fichier prévu à cet effet, en présentant leur projet avec le budget associé, qu'ils pourront éventuellement présenter au groupe de travail si celui-ci le juge nécessaire.

Le comité ne remboursera les actions que sur présentation des factures associées.

La date limite d'envoi des demandes est fixée au 10 janvier 2019.

3. RESSOURCES HUMAINES

La fiche de poste du directeur de structure sera diffusée cette semaine.

Pas de personne trouvée pour le remplacement de notre secrétaire durant son congés maternité, deux CV sont arrivés ce jour, ils vont être étudiés.

A noter l'arrivée d'un service civique, Ivan Nigon, dans les effectifs du comité. Séverine Bouhours sera sa référente durant sa mission de 8 mois.

L'avenant pour la mise à disposition de Séverine Bouhours au territoire a été signée par notre salariée, les éléments de facturation seront adressés à la ligue.

Le bureau directeur a validé un aménagement des horaires de notre secrétaire avant son congés maternité (réduction du temps de travail de 45 minutes par jour les lundi, mardi, jeudi et vendredi).

Les salariés suivront une formation incendie.

A compter du 1er janvier 2019, l'impôt sur le revenu est prélevé directement sur le salaire net des salariés. A ce titre, en tant que débiteur de la retenue à la source, c'est au comité que revient l'obligation de collecter l'impôt et de le reverser. Audrey a la charge du dossier.

4. LOCAUX

L'inauguration des locaux a été repoussée au 19 décembre. Les invitations ont été lancées le WE dernier.

La plupart des bureaux mis à disposition des clubs ont trouvé preneur.

5. TECHNIQUE

Une communication sur l'aménagement des règles dans les catégories jeunes sera directement adressée aux entraîneurs des équipes concernées : force est de constater que l'information ne descend pas jusqu'à eux.

6. ARBITRAGE

Une relance a été faite à la CDJA sur la mise en place d'un stage durant les vacances de Pâques.

7. COMPTABILITE

Les différents postes de la comptabilité analytique sont vues en séance, ils devront être rapidement envoyés au cabinet comptable.

8. COMMUNICATION ET INFORMATIQUE

Un abonnement pour augmenter la capacité de Flickr (stockage des photos) a été validé.

Fabien Royer présente le logiciel EURECIA qui pourrait permettre de répondre aux attentes des clubs concernant le paiement des arbitres pour les rencontres. Celui-ci sera présenté au prochain CA.

L'appel d'offre aux clubs afin d'habiller un tournoi féminin a été lancé.

9. SUJETS DIVERS

Dans le cadre de l'EURO 2018, il avait été proposé aux clubs dont les villes sont en QPV (Quartier Prioritaire de la Ville) de postuler pour avoir des places pour les rencontres à Nantes. Seul, le club de Poissy l'a fait et a pu obtenir 55 places. Ce projet rentrant dans les subventions touchées par le CNDS, le bureau directeur valide la prise en charge d'un bus pour cette rencontre.

Les propositions de modifications du règlement intérieur et statuts sont vus en séance et seront présentés au prochain CA.

Le comité prend en charge la formation de formateur d'école d'arbitrage du président de la CDA et de la CDJA

La prochaine réunion de BD est programmée le 4 décembre.

La réunion se termine à 21 h 30

Le secrétaire

Fabien ROYER

Le Président

